

INNATE PHARMA ANNONCE LA TENUE DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 22 MAI 2019 À MARSEILLE ET LA MISE À DISPOSITION DE SON DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2018

Marseille, le 1^{er} mai 2019, 7h00

Innate Pharma (Euronext Paris : FR0010331421 – IPH) annonce la tenue de son Assemblée Générale annuelle le 22 mai 2019 à 11 heures, au siège social de la Société, situé au 117, avenue de Luminy à Marseille (9ème arrondissement).

L'avis de réunion publié le 15 avril 2019 au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires (« BALO ») contient l'ordre du jour, le texte des projets de résolutions, ainsi que les modalités de participation et de vote à cette Assemblée. Cet avis peut être consulté <u>sur le site internet de la Société</u>.

L'ensemble de la documentation concernant l'Assemblée sera tenu à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur, et disponible sur $\underline{\text{le}}$ $\underline{\text{site internet de la Sociét\'e}}$ à partir d'aujourd'hui.

Le Document de Référence incluant le Rapport Financier Annuel a été publié le 30 avril 2019 sous le numéro D.19-0444, et est <u>disponible sur le site internet de la Société (http://innate-pharma.com</u>) ainsi que sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (<u>http://www.amf-france.org/</u>).

Il est disponible en version papier sur simple demande auprès du service « $\underline{Relations}$ Investisseurs » de la Société.

Précisions sur l'Assemblée Générale :

Seuls les actionnaires ayant procédé à l'inscription en compte de leurs titres au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date fixée par l'Assemblée, à zéro heure, heure de Paris, pourront participer à l'Assemblée Générale.

Pour les actionnaires détenant des titres au porteur, leur intermédiaire habilité devra leur fournir une « attestation de participation ». Cette attestation devra être jointe au formulaire de vote à distance ou de procuration. L'attestation de participation pourra se substituer à la carte d'admission pour les actionnaires souhaitant être physiquement présents à l'Assemblée Générale.

Les questions écrites des actionnaires devront être reçues au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'Assemblée Générale (par lettre recommandée, au siège social, ou par courriel à l'adresse suivante : <u>investors@innate-pharma.fr</u>).

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent se procurer les documents préparatoires à l'Assemblée Générale visés à l'article R. 225-83 du Code de Commerce sur simple demande :

- Par courrier à l'adresse suivante : Innate Pharma, Services actionnaires, 117, avenue de Luminy BP 30191, 13009, Marseille, France, ou
- Par courriel à l'adresse suivante : <u>investors@innate-pharma.fr</u>

IPH AG 2019 Page 1/3



À propos d'Innate Pharma:

Innate Pharma S.A. est une société de biotechnologies intégrée dédiée à l'amélioration du traitement des cancers grâce à des anticorps thérapeutiques innovants exploitant le système immunitaire.

Le produit commercial d'Innate Pharma, Lumoxiti, pris en licence à AstraZeneca, a été approuvé par la FDA en septembre 2018. Lumoxiti est un produit d'oncologie « first-in-class » pour le traitement de la leucémie à tricholeucocytes (LT). Le large portefeuille d'anticorps d'Innate Pharma inclut plusieurs candidats « first-in-class » au stade clinique et préclinique dans des cancers où le besoin médical est important.

Innate Pharma est pionnière dans la découverte et le développement d'inhibiteurs de points de contrôle de l'immunité (IPCI ou checkpoint inhibitors) activant le système immunitaire, avec une expertise unique dans la biologie des cellules NK. Cette approche a permis à Innate Pharma de nouer des alliances avec des sociétés leaders de la biopharmacie comme Bristol-Myers Squibb, Novo Nordisk A/S, Sanofi ainsi qu'un partenariat multi-produits avec AstraZeneca.

Basée à Marseille, Innate Pharma est cotée en bourse sur Euronext Paris. Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com.

Informations pratiques:

Code ISIN FR0010331421

Code mnémonique IPH

LEI 9695002Y8420ZB8HJE29

Disclaimer:

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Bien que la Société considère que ses projections sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations prospectives peuvent être remises en cause par un certain nombre d'aléas et d'incertitudes, de sorte que les résultats effectifs pourraient différer significativement de ceux anticipés dans lesdites déclarations prospectives. Pour une description des risques et incertitudes de nature à affecter les résultats, la situation financière, les performances ou les réalisations de Innate Pharma et ainsi à entraîner une variation par rapport aux déclarations prospectives, veuillez vous référer à la section « Facteurs de Risque » du Document de Référence déposé auprès de l'AMF et disponible sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Innate Pharma (www.innate-pharma.com).

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

IPH AG 2019 Page 2/3



Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Relations investisseurs

Innate Pharma

Dr. Markus Metzger / Danielle Spangler /

Jérôme Marino

Tel.: +33 (0)4 30 30 30 30 investors@innate-pharma.com

Contacts Presse

ATCG Partners (France)

Solène Moulin

Tél.: +33 (0)9 81 87 46 72 presse@atcg-partners.com

Consilium Strategic Communications (ROW)

Mary-Jane Elliott / Jessica Hodgson

Tel.: +44 (0)20 3709 5700

InnatePharma@consilium-comms.com

IPH AG 2019 Page 3/3